

ASSOCIATION SYNDICALE CONSTITUEE D'OFFICE DU CANAL DU CABEDAN NEUF 425 CHEMIN DU PERUSIER

425 CHEMIN DU PERUSIER 84 300 TAILLADES

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

SOMMAIRE

I. BILAN FINANCIER

- 1) Rappel des tarifs
- 2) Synthèse du Compte Administratif
 - 2.a. Section de Fonctionnement
 - 2.b. Section d'Investissement
- 3) Situation des impayés

II.ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

III.SECURITE DES OUVRAGES

IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL

- 1) Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage
- 2) Travaux réalisés sur le réseau gravitaire

VI.TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

VII. SERVICE ADMINISTRATIF

VIII. DIVERS

I.BILAN FINANCIER:

1) Rappel des tarifs

Pour l'année 2018, les tarifs votés par le Comité Syndical à la majorité des syndics présents ou représentés, en date du 14 décembre 2017, sur l'ensemble des communes desservies par l'association, sont les suivants :

	REDEVANCE DE PERIMETRE EN € HT	REDEVANCE D'ARROSAGE GRAVITAIRE EN € HT	REDEVANCE PRESSION EN € HT
SURFACE EN M2	TVA 20%	TVA 5,5%	TVA 5,5%
REDEVANCE MINIMUM	8,6	46.5	51.0
DE 0 A 1 000 M2	0,021	0,111	0,122
DE 1 001 A 2 000 M2	0,005	0,026	0,027
DE 2 001 A 7 060 M2	0,0019	0,010	0,011
AU DELA DE 7060 M2 TARIF A L'HECTARE	49	267	292

Redevance Agence de l'Eau : 16.70 €/hectare ou minimum 1,84 € HT à 5.5%

Au 31 décembre 2018, l'association compte 1 272 membres et irrigue environ 906 ha.

2) Synthèse du Compte Administratif

2.a. Section de Fonctionnement

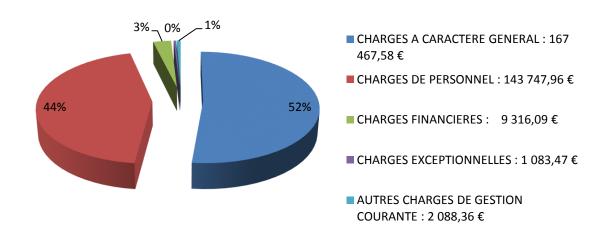
Pour 2018, les résultats globaux de la section de fonctionnement sont les suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	323 703.46	452 332.23
REPORT 2017		169 183.22
RESULTATS CUMULES	323 703.46	621 515.45

Les dépenses sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	167 467.58
CHARGES DE PERSONNEL	143 747.96
CHARGES FINANCIERES	9 316.09
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 083.47
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 088.36
TOTAL	323 703.46

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018



L'essentiel des dépenses est concentré en deux postes : les charges à caractère général et les charges de personnel. Ces deux postes se décomposent de la manière suivante :

- Les charges à caractère général comprennent trois grands comptes:
 - les dépenses énergétiques (EDF) à hauteur de 32 413.06 € qui sont assurées par les trois stations de pompage.
 - l'entretien et la réparation des réseaux (curage et faucardage des canaux gravitaires) à hauteur de 32 237.50 €.
 - les redevances (participation à l'Union LSV, redevance Agence de l'eau RM et C) à hauteur de 41 256.63 €
- **les charges de personnel** comprennent les salaires de l'ensemble du personnel de l'association et les charges sociales (charges patronales, cotisations aux caisses de retraite...)

Les autres charges sont :

- **les charges financières** : elles correspondent au remboursement des intérêts des emprunts contractés
- les charges exceptionnelles : ce sont les annulations des titres sur les années antérieures
- **les autres charges de gestion courante** : ce sont les créances admises en non-valeur et l'indemnité du Président

Les recettes sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
ATTENUATIONS DE CHARGES	1 995.07
COTISATIONS	404 801.48
PARTICIPATIONS	37 639.05
PRODUITS FINANCIERS	119.58
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 777.05
TOTAL	452 332.23

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018



L'essentiel des recettes est constitué par les cotisations payées par les membres de l'association.

Le montant de la recette intitulée «PARTICIPATIONS » (soit 37 639.05 €) correspond au montant versé par EDF, dans le cadre d'une convention d'économies d'eau. Ce montant, proportionnel au volume d'eau économisé annuellement par l'association, est calculé par rapport à un volume de référence défini par une convention liant EDF et l'ensemble des canaux d'irrigation alimentés par l'Union du canal Luberon Sorgue Ventoux.

Les autres recettes sont :

- **Les atténuations de charges** : c'est le remboursement fait par la MSA pour le maintien des salaires pendant les arrêts maladies.
- Les produits financiers : c'est le montant des parts sociales versées par le Crédit Agricole
- **Les produits exceptionnels** : c'est le montant des remboursements effectués par divers organismes.

2.b: Section d'Investissement

Pour 2018, les résultats globaux de la section d'investissement sont les suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	378 387.88	308 343.88
REPORT 2017		348 133.60
RESULTATS CUMULES	378 387.88	656 477.48

Le montant des dépenses est le suivant :

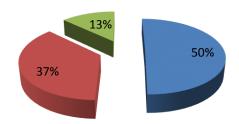
	MONTANT EN €
IMMOBILISATION CORPORELLES	49 081.39
IMMOBILISATIONS EN COURS	190 368.66
EMPRUNTS ET DETTES	138 937.83
TOTAL	378 387.88

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018

■ IMMOBILISATION EN COURS : 190 368,66€

■ EMPRUNTS ET DETTES: 138 937,83€

■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES: 49 081,39 €



La dépense notée « immobilisation en cours » correspond aux travaux de Modernisation des irrigations, filioles de Cheval Blanc, tranche 1.

La dépense notée « immobilisation corporelles » correspond :

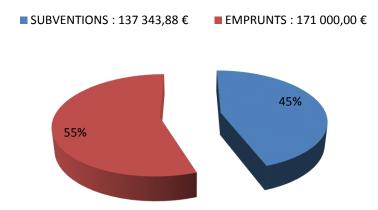
- aux travaux réalisés sur les réseaux et les stations de pompages, hors marchés publics et contrat canal.
- au remplacement de matériels informatiques
- à l'acquisition de regards pour les travaux de Modernisation des irrigations, filioles de Cheval Blanc, tranche 1.
- à la fourniture et la pose des débitmètres dans le cadre des travaux de Modernisation des irrigations, filioles de Cheval Blanc, tranche 1.

La ligne « emprunts et dettes » correspond au remboursement du capital des emprunts contractés y compris le prêt relais.

Les recettes d'investissement sont donc les suivantes :

	MONTANT EN €
SUBVENTIONS	137 343.88
EMPRUNTS ET DETTES	171 000.00
TOTAL	308 343.88

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018



On peut remarquer que les investissements réalisés par l'ASCO restent possibles grâce aux aides financières accordées par l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional PACA, le FEADER et le Conseil Départemental de Vaucluse.

La grande majorité des investissements réalisés sont programmés dans le Contrat de Canal, qui lie l'association aux partenaires financiers pour 6 ans (2012/2017).

Afin de réaliser les travaux de Modernisation des stations de pompage de Vidale et Valloncourt, l'ASCO a contracté deux emprunts auprès du Crédit Agricole:

- Un prêt relais de 83 000 € correspondant aux subventions prévues
- Un prêt long terme de 88 000 € pour la part d'auto financement

3) Situation des impayés

Même si l'association connaît un faible taux annuel d'impayés grâce au travail réalisé par le centre du Trésor Public de Cavaillon, le montant des impayés cumulés reste élevé pour atteindre 56 340.48 €, fin 2018. Ce montant représente un manque de trésorerie important pour l'association.

On peut noter qu'il est en baisse par rapport à 2017, car il s'élevait à 63 839.96 €. Cette baisse est due au travail de relance réalisé par le trésor public de Cavaillon pour le paiement des cotisations antérieures à 2018.

CONCLUSION:

L'analyse du compte administratif 2018 montre la bonne santé financière de l'ASCO, qui assume ses charges d'exploitation mais qui reste dépendante d'aides financières extérieures pour la réalisation de ses travaux d'investissements, nécessaires à l'amélioration du service rendu aux membres de l'association.

On note un montant des travaux d'investissement quasiment équivalent à 2017, en raison de la réalisation des travaux de la tranche 1 de modernisation des irrigations de Cheval Blanc, prévus au contrat de canal.

II.ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

L'entretien s'est fait selon différentes catégories :

- Entretien annuel des canaux gravitaires : il correspond au curage et au faucardage des fossés gravitaires. Cette prestation est désormais effectuée par un prestataire extérieur en hiver et en été, via un marché public (marché à bon de commande renouvelable). Le linéaire entretenu est d'environ 12 km. Pour cette année, le faucardage d'hiver et le curage mécanique ont été réalisés par l'entreprise SERPE. Le faucardage estival a été réalisé par la société LIARDET, en raison du renouvellement du marché. Ce faucardage des canaux nécessite une coupure ponctuelle des filioles. Ces coupures sont gérées par les agents de l'ASCO, en fonction de l'avancement du prestataire.
- Entretien et la réparation des réseaux sous pression : cela correspond aux réparations des fuites sur le réseau et au remplacement des éléments constitutifs des réseaux (vannes, bornes...)
- **Entretien des stations de pompage** : cela correspond à l'entretien, préventif et curatif, des pompes et des armoires électriques. Par ailleurs, l'ensemble des pompes est vérifié préventivement par analyse vibratoire.

Le détail des montants est le suivant :

OUVRAGES	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
FILIOLES		FAUCARDAGE ET	SERPE	18 427.00
SYNDICALES	TOUT LE PERIMETRE	CURAGE	JENPE	16 427.00
STINDICALES		FAUCARDAGE	LIARDET ET FILS	11 679.50
STATIONS DE POMPAGE	CHEVAL BLANC / TAILLADES	NETTOYAGE DES FOSSES ET BALLONS	PROFOSS	1 361.80

III.SECURITE DES OUVRAGES

La sécurité des ouvrages (et des agents) passe par les contrôles réglementaires des installations électriques et des appareils de levage. Ces contrôles sont réalisés annuellement par des organismes agréés.

L'association a réalisé son Document Unique, afin de lister tous les risques professionnels liés à son activité et un plan de prévention (PDP) est désormais demandé à chaque intervenant extérieur.

LIEU	COMMUNE	NATURE DE LA PRESTATION	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
STATION DE				
VALLONCOURT ET		VEDIFICATION		
DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION	COCOTEC	
DEBITMETRE LA		PERIODIQUE DES INSTALLATIONS	SOCOTEC	438.67
ROQUETTE			EQUIPEMENT	
BUREAU	TAILLADES	ELECTRIQUES		
STATION VIDALE	TAILLADES			
STATION DE LOGIS		VERIFICATION DES		
NEUF	CHEVAL BLANC	APPAREILS DE	APAVE	247.06
NEUF		LEVAGE		

STATION DE VIDALE	TAILLADES	VERIFICATION		
CTATION DE LOCIC		PERIODIQUE DES	APAVE	646.85
STATION DE LOGIS	CHEVAL BLANC	APPAREILS SOUS	APAVE	040.65
NEUF		PRESSION		
BUREAU +		VERIFICATION	CCI	00.25
VEHICULES		EXTINCTEURS	GSI	90.35

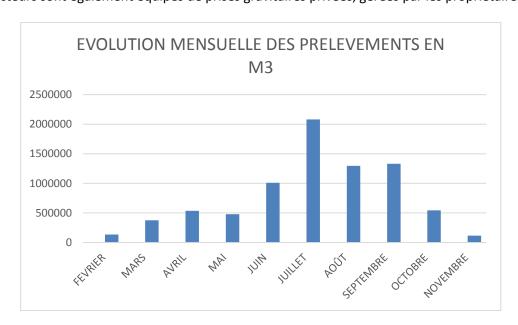
IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

L'ASCO du canal du Cabedan Neuf possède un droit d'eau de 2 000 L/s en Durance, soit un volume total prélevable de 54 Mm3 par an.

Ce droit d'eau a été mensualisé depuis les travaux d'aménagement de la Durance afin de répondre au mieux aux besoins estivaux de l'association, comme sur le reste de la Durance.

Afin d'irriguer l'ensemble de son périmètre, le canal gère 15 prises syndicales gravitaires et 3 stations de pompage.

Certains secteurs sont également équipés de prises gravitaires privées, gérées par les propriétaires desservis.



Le détail par type de service est le suivant :

TYPE DE DESSERTE	VOLUME PRELEVE EN M3
GRAVITAIRE	4 919 710
PRESSION	1 108 873
TOTAL	6 028 583

Les volumes gravitaires sont des volumes bruts, comprenant également les prélèvements des filioles privées.

Le canal rejette également vers le Coulon, les eaux non utilisées par les membres desservis par le réseau gravitaire, à hauteur de 2 Mm3.

V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL

1) Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage

Pour cette année, les travaux sur les stations de pompage sont les suivants :

- Réparation d'un moteur de Valloncourt
- Remplacement des vannes d'alimentation et de refoulement des pompes de Valloncourt
- Remplacement du disjoncteur général sur Logis Neuf, suite à la visite périodique des installations électriques

STATION	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
		REPARATION DU MOTEUR	PPS	4 370.00
		DE LA POMPE N° 1		
		REMPLACEMENT DES	ASCO	3 829.60
I VALLONCOURT I	CHEVAL	VANNES	ASCO	
	BLANC	REMPLACEMENT DES	ASCO	971.19
		CONTACTEURS	ASCO	371.19
		REMPLACEMENT DES	MICHELIER	493.50
		RELAIS	MICHELIER	433.30
LOGIS NEUF	CHEVAL	REMPLACEMENT	MICHELIER	1 999.33
	BLANC	DISJONCTEUR GENERAL	IVIICHELIEK	1 223.33

Les interventions sur les pompes et moteurs ont été réalisées suite aux analyses vibratoires réalisées sur les stations de pompage.

Divers travaux d'entretien ont été réalisés sur le réseau pression :

SERVICE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
BEL AIR	TAILLADES	CREATION D'UN REGARD DE	REYNIER TP	1 200.00
		VIDANGE		
VIDALE		CREATION		1 147.50
		BRANCHEMENT		
		PRESSION		
LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	CREATION	MIDI TRAVAUX	
		BRANCHEMENT		1 990.00
		PRESSION		
	PERIMETRE	FOURNITURE DE	LAMBERTON	2 541.91
		VANNES		

Les travaux réalisés sont les suivants :

- Création d'un regard de vidange, sur le réseau du lotissement Les Jardins de Bel Air.
- Création d'un branchement pression particulier sur les Taillades
- Création de quatre branchements pression particuliers sur le réseau de Logis Neuf.
- Fourniture de vannes pour l'ensemble du réseau

2) Travaux réalisés sur le réseau gravitaire :

Les travaux sur les réseaux gravitaires sont les suivants :

FILIOLE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
CEINTURE	TAILLADES	REMPLACEMENT DE LA SONDE DE MESURE	ASCO	2 693.45
OPPEDES	CAVAILLON	POSE DE CANALISATION	BARTHEYE	2 900.00
CAMPANETTE /		POSE DE DEBITMETRES	MICHELIER	15 679.62
CANEOU	CHEVAL BLANC	FOURNITURE DE REGARDS	ABRITEC	1 237.00
FONT DU PIN		BUSAGE	BARTHEYE	1 830.00

Les travaux sur les réseaux gravitaires sont les suivants :

- Remplacement de la sonde de mesure sur la Ceinture, par les services de l'ASCO.
- Mise en place de 6 ml de cuvelage sur la font du Pin, à Cheval Blanc.
- Mise en place d'une canalisation en DN 400 mm sur la filiole des Oppèdes, sur le chemin Robert à Cavaillon.
- Fourniture et paramétrage de deux débitmètres par MICHELIER dans le cadre des Travaux de modernisation des irrigations, filioles de Cheval Blanc, tranche 1
- Fourniture de regards par ABRITEC dans le cadre des Travaux de modernisation des irrigations, filioles de Cheval Blanc, tranche 1

V.TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

L'année a été marquée par la réalisation de la tranche 1 des travaux de Modernisation des irrigations sur la commune Cheval Blanc. Cette tranche permet de mettre en basse pression les secteurs irrigués par les filioles de la Campanette et de la Canéou.

Le détail des travaux est le suivant :

TRANCHE 1	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
	POSE DE 2 800 ML DE CANALISATION DU		
CREATION DU	DN 250 A 400 MM	GROUPEMENT	186 701.20
RESEAU DE	CREATION DE 10 BRANCHEMENTS ET 25	SNPR / BRIES TP	180 /01.20
TRANSPORT ET	BORNES AGRICOLES		
DE DISTRIBUTION	PUBLICATION DES MARCHES	LA PROVENCE	1 557.92
	MODIFICATION DU SYNOPTIQUE	CAD EAU	1 400.00

VI. SERVICE ADMINISTRATIF

L'ensemble des besoins administratifs est assuré par le personnel commun aux associations du canal du Cabedan Neuf, de la Basse Plaine, de la Mayre des Jourdans, et du Sénot.

Ces services sont localisés dans des bureaux communs aux quatre associations, sur la commune des Taillades.

Les missions des services administratifs sont :

- Accueil du public (physique et téléphonique)
- Etablissement et suivi du rôle (mise à jour, édition des titres, des annulations...)
- Suivi des propriétaires de l'association (vente de parcelle, mise à jour des propriétaires...)
- Organisation des réunions des conseils syndicaux et des assemblées de propriétaires
- Gestion de la comptabilité avec la Trésorerie de Cavaillon

Pour 2018, le service administratif a instruit 34 permis de construire et reçu 31 attestations notariales.

VII. DIVERS:

Une plaquette d'information est jointe annuellement à l'appel à cotisation, afin d'informer les membres sur la vie de l'association.